



Mémoire présenté dans le cadre des  
consultations prébudgétaires en vue  
du budget de 2019

*Association des étudiants de l'Université Thompson Rivers*

# Recommandations

- **Recommandation 1** : Que le gouvernement fédéral bonifie le Programme canadien de bourses aux étudiants en réinvestissant les dépenses liées au crédit d'impôt pour frais de scolarité et au régime enregistré d'épargne-études.

# Sommaire

## Sommaire

Au nom des 10 000 membres de l'Association des étudiants de l'Université Thompson Rivers, nous déposons le présent mémoire qui contient nos recommandations pour stimuler la croissance économique du Canada grâce à une politique fédérale sur l'aide financière aux étudiants. Nos membres sont convaincus qu'un meilleur accès à l'éducation postsecondaire est un moyen idéal de préparer un avenir prospère et productif pour notre pays et qu'il est possible de réaliser cette croissance en apportant trois changements stratégiques, sans coûts supplémentaires.

Nous demandons à ce que le budget fédéral de 2019 bonifie le Programme canadien de bourses aux étudiants et qu'il en élargisse les critères d'admissibilité. Selon nous, il serait possible d'apporter ces modifications sans coûts supplémentaires en réinvestissant les dépenses actuelles liées au régime enregistré d'épargne-études (REEE) et au crédit d'impôt pour frais de scolarité.

Le REEE profite avant tout aux familles fortunées qui épargnent déjà en prévision des études de leurs enfants sans recevoir de subvention de contrepartie du gouvernement fédéral<sup>1</sup>. C'est donc dire que le régime n'est pas la mesure appropriée pour améliorer les résultats, car il ne cible pas les étudiants qui sont aux prises avec des obstacles financiers qui nuisent à leur éducation postsecondaire.

Le crédit d'impôt pour frais de scolarité pose lui aussi un problème parce qu'il est souvent transféré à un membre de la famille ou utilisé à une année ultérieure<sup>2</sup>. Comme le signalait le budget fédéral de 2016 au sujet des crédits d'impôt liés à l'éducation postsecondaire, « [c]es crédits ne tiennent pas compte du revenu et fournissent souvent un faible soutien direct aux étudiants au moment où ils en ont le plus besoin<sup>3</sup> ».

Le Programme canadien de bourses aux étudiants repose sur le revenu et fait en sorte que chaque dollar investi dans le programme est utilisé efficacement et aide les étudiants aux prises avec des obstacles financiers. Les bourses accordées en fonction des besoins sont efficaces parce que le critère d'admissibilité est transparent et que les bourses sont accordées au moment où les dépenses doivent être faites, ce qui incite les étudiants à planifier judicieusement leurs finances.

En conséquence, nous recommandons que l'investissement actuel dans les subventions de contrepartie versées au titre du REEE et dans les crédits d'impôt pour frais de scolarité soit progressivement éliminé pour être réinvesti de manière à bonifier le programme de bourses accordées en fonction des besoins.

# Croissance économique

## Croissance économique : assurer la compétitivité du Canada

L'éducation postsecondaire est une composante essentielle de la croissance économique des Canadiens et de la société canadienne. Les diplômés postsecondaires peuvent s'attendre à gagner 635 000 \$ de plus sur 20 années d'activité que les personnes qui ne possèdent qu'un diplôme d'études secondaires<sup>4</sup>, et ils sont beaucoup plus susceptibles de trouver et de conserver un emploi intéressant. Ajoutons que le taux de chômage est beaucoup plus faible parmi les diplômés postsecondaires que chez les personnes qui ne possèdent aucun diplôme<sup>5</sup>. Ce faisant, les diplômés postsecondaires paient plus d'impôt et dépendent moins des services sociaux, ce qui se traduit par une hausse de 6 % des intrants pour chaque année supplémentaire d'étude postsecondaire terminée<sup>6</sup>.

En conséquence, la stimulation de la croissance de notre économie doit nécessairement comprendre une stratégie d'études postsecondaires fondée sur les résultats. L'aide financière aux étudiants est l'outil le plus direct à la disposition du gouvernement fédéral pour modifier les résultats liés à l'éducation postsecondaire.

### Résultats

Pour que le pays bénéficie de l'intégralité des avantages sociaux, économiques et financiers de l'éducation postsecondaire, les politiques et les ressources fédérales doivent être orientées vers la réussite et doivent être mesurées en fonction des résultats suivants :

#### *Participation*

- Les taux de participation devraient atteindre ou dépasser les demandes prévues du marché du travail.
- Les taux de participation devraient être à peu près égaux pour tous les revenus.

#### *Achèvement*

- Le délai d'achèvement moyen devrait se rapprocher autant que possible de celui des études à temps plein ininterrompues dans un programme donné.
- Les taux de persistance et d'achèvement devraient être supérieurs à 90 %.
- Les finances ne devraient plus être la principale raison de l'abandon des études.

#### *Transition des études*

- Le taux de transition vers l'emploi devrait se chiffrer à 100 %.
- L'emploi, la carrière et les décisions entrepreneuriales des diplômés ne devraient pas être influencés par des dettes.

Le présent mémoire analysera l'efficacité et l'efficience du programme fédéral de REEE et du crédit d'impôt pour frais de scolarité en vue de l'atteinte de ces résultats, comparativement aux bourses accordées en fonction des besoins.

# REEE

## *REEE – De l'aide où elle est le moins nécessaire*

Le principal volet du programme fédéral du REEE est la Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE). Ce programme verse une contrepartie de 20 % des cotisations annuelles qu'une personne peut verser, jusqu'à concurrence de 7 200 \$ à vie en subventions fédérales dans le cadre du REEE<sup>7</sup>. Le programme du REEE comprend en outre deux volets qui s'adressent aux familles à faible revenu, à savoir le Montant supplémentaire de la Subvention canadienne pour l'épargne-études (MSSCEE) et le Bon d'études canadien (BEC)<sup>8,9</sup>.

Les programmes d'épargne-études sont problématiques du point de vue de l'augmentation des taux de participation, parce que celles et ceux qui peuvent se permettre d'épargner pour l'éducation postsecondaire d'un enfant ont généralement déjà les moyens et l'intention d'en payer les coûts. Par contre, les familles à plus faible revenu ont souvent besoin d'une aide financière accrue, mais elles sont beaucoup moins susceptibles de pouvoir se permettre un compte de REEE. Un rapport paru en 2015 sur les programmes d'épargne-études fédéraux indique que 50 % de toutes les subventions fédérales au REEE sont versées à des ménages qui gagnent plus de 90 000 \$ par année, ce qui représente des dépenses de 400 millions de dollars<sup>10</sup>. Il s'agit d'un investissement public qui arrive mal à stimuler la participation et qui a donc des répercussions marginalement positives sur la croissance économique.

Les programmes de REEE présentent aussi des avantages limités en ce qui concerne l'augmentation des taux d'achèvement, étant donné que les étudiants qui ont le plus besoin d'une aide financière pour mener à terme leurs études sont moins susceptibles d'avoir un compte de REEE. En outre, même les ménages à plus faible revenu qui ont un compte de REEE réussissent en moyenne à épargner 26 000 \$ de moins que les ménages à revenu plus élevé<sup>11,12</sup>. Cela signifie que les étudiants à plus faible revenu sont susceptibles d'épuiser leurs économies en REEE à mi-parcours de leurs études, ce qui réduit leurs possibilités d'achèvement.

Si on s'efforce de rendre les niveaux d'endettement gérables, on fera en sorte que les étudiants réussissent la transition vers la population active à la fin de leurs études. Les REEE ne sont pas utiles pour maximiser les taux de transition, parce qu'ils sont principalement utilisés par des étudiants qui vivent dans des ménages à revenu plus élevé et qui ont tendance à être moins endettés.

## *Crédits d'impôt – Trop complexes et souvent inutilisés*

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, il n'est plus possible de se prévaloir du crédit d'impôt pour études et manuels. Toutefois, le crédit d'impôt pour frais de scolarité demeure valide, à une somme équivalente aux frais de scolarité payés durant chaque année d'imposition. Les crédits inutilisés peuvent être reportés à une année ultérieure ou transférés à un membre de la famille<sup>13</sup>.

Il est peu probable que les crédits d'impôt pour les études soient un facteur susceptible de faire augmenter les taux de participation dans le réseau postsecondaire, parce qu'ils sont généralement transférés à une année postérieure ou à un membre de la famille, n'offrant ainsi aux étudiants aucun allègement ni sécurité au plan financier<sup>14</sup>.

Les crédits d'impôt sont l'un des types d'aide financière aux étudiants les moins efficaces pour ce qui est d'augmenter les taux d'achèvement. Les avantages financiers des crédits d'impôt sont surtout intéressants les années pendant lesquelles l'étudiant gagne le plus d'argent. Par contre, quand un étudiant gagne un

revenu moindre et qu'il a donc davantage besoin d'aide financière, les crédits d'impôt sont le moins utiles. Cela donne un mécanisme d'aide financière dans lequel les étudiants qui sont déjà en bonne situation financière sont récompensés davantage, tandis que ceux qui éprouvent des difficultés sont laissés pour compte.

En ce qui concerne la transition, les crédits d'impôt aident à réduire la dette une fois que l'étudiant a terminé ses études ou a décroché. Mais le nombre de diplômés aidés par les crédits d'impôt est fonction du nombre d'étudiants qui participent et achèvent leurs études. Étant donné que les crédits d'impôt ne réussissent pas à améliorer les taux de participation ou d'achèvement, ils ont aussi une efficacité limitée en ce qui a trait à la transition des étudiants vers la population active.

Ces lacunes des crédits d'impôt aux études postsecondaires ont été soulignées dans le budget fédéral de 2016; le gouvernement fédéral élimine donc graduellement le Crédit d'impôt pour études et manuels en 2017, préférant augmenter la valeur du programme fédéral de bourses accordées en fonction des besoins. Comme le signale le budget fédéral de 2016, « (c)es crédits ne tiennent pas compte du revenu et fournissent souvent un faible soutien direct aux étudiants au moment où ils en ont le plus besoin<sup>15</sup> ». Même si l'élimination graduelle du crédit d'impôt pour études et manuels est un pas dans la bonne direction, elle ne touche pas le principal crédit d'impôt pour les études secondaires, soit celui qui est accordé pour les frais de scolarité. Le Rapport sur les dépenses fiscales fédérales de 2018 faisait état d'une augmentation de 420 millions de dollars des dépenses prévues relativement à l'actuel crédit d'impôt pour les frais de scolarité entre 2016 et 2019, portant ainsi le total des coûts à 1 660 milliards de dollars<sup>16</sup>.

# Bourses accordées en fonction des besoins

## Bourses accordées en fonction des besoins – *Ciblées, opportunes et efficaces*

La valeur du programme canadien de bourses aux étudiants de niveau postsecondaire s'est accrue de 50 % en 2016, ce qui se traduit par une bourse d'une valeur allant jusqu'à 3 000 \$ par année scolaire de huit mois<sup>17</sup>.

Un programme de bourses accordées en fonction des besoins réussit efficacement à faire augmenter les taux de participation, parce qu'il est transparent et qu'il fournit à l'étudiant une aide financière dès le départ, avant qu'il ait à engager des coûts. L'étudiant peut être certain du montant auquel il est admissible et il est informé des critères liés à l'octroi de la bourse avant d'amorcer ses études. Cela aide les étudiants à faible revenu et ceux qui hésitent à s'endetter à connaître leurs ressources financières, ce qui accroît les taux de participation<sup>18</sup>.

Les bourses accordées en fonction des besoins sont aussi efficaces pour maximiser les taux d'achèvement. L'étudiant peut être certain de la bourse qu'il recevra chaque année avant d'engager des coûts en vue de son année d'études. Cela aide à rassurer les étudiants qui hésitent à s'endetter pendant toute la durée de leurs études. Le montant de la bourse est également proportionnel aux besoins financiers, de sorte que chaque dollar versé en aide financière maximise les taux d'achèvement<sup>19</sup>.

Les bourses accordées en fonction des besoins sont plus avantageuses pour les taux de transition que les autres formes d'aide financière, parce qu'elles aident beaucoup plus d'étudiants à participer et à terminer leurs études. Cela signifie qu'un plus grand nombre d'étudiants de tous les segments socioéconomiques feront la transition vers le marché du travail grâce à un régime étoffé de bourses accordées en fonction des besoins.

## Conclusion

Compte tenu de l'analyse qui précède, nous recommandons que le montant total de l'investissement fédéral dans le REEE et dans les crédits d'impôt aux études soit transféré dans le programme fédéral de bourses accordées en fonction des besoins. Cette augmentation de la valeur du programme de bourses se ferait à coût nul, mais elle améliorerait les taux de participation, d'achèvement et de transition. Il est plus efficace d'investir dans des bourses accordées en fonction des besoins que dans d'autres formes d'aide financière pour attirer des étudiants dans le réseau postsecondaire, pour les aider à terminer leurs études et pour faire en sorte qu'ils connaissent une transition réussie vers le marché du travail.

# Notes de fin de document

- 1 Emploi et Développement social Canada. [2015] Direction générale des politiques stratégiques et de la recherche. *Rapport d'évaluation sommative sur le Programme canadien pour l'épargne-études*. Document consultable sur le site Web d'Emploi et Développement social Canada : <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/ministere/rapports/evaluations/2015-programme-canadien-epargne-etudes.html>.
- 2 Bureau du directeur parlementaire du budget. [2016] *Dépenses fédérales pour l'éducation postsecondaire*, Elizabeth Cahill et Nigel Wodrich. Document consultable sur le site Web du Bureau du directeur parlementaire du budget : [http://www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/Documents/Reports/2016/PSE/PSE\\_FR.pdf](http://www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/Documents/Reports/2016/PSE/PSE_FR.pdf).
- 3 Ministère des finances. [2016] *Assurer la croissance de la classe moyenne*. Document consultable sur le site Web du budget du gouvernement du Canada : <https://www.budget.gc.ca/2016/docs/plan/budget2016-fr.pdf>.
- 4 Statistique Canada. Division de l'analyse sociale et de la modélisation. [2014] *Les gains cumulatifs des diplômés postsecondaires sur 20 ans : résultats selon le domaine d'études*, Yuri Ostrovsky et Marc Frenette. Document consultable sur le site Web de Statistique Canada : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-626-x/11-626-x2014040-fra.htm>.
- 5 Statistique Canada. [2017] Tableau 14-10-0020-01, *Taux de chômage, taux d'activité et taux d'emploi selon le niveau de scolarité atteint, données annuelles*. Document consultable sur le site Web de Statistique Canada : [https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1410002001&request\\_locale=fr](https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1410002001&request_locale=fr).
- 6 Sénat. Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie. [2011] *Ouvrir la porte : Surmonter les obstacles aux études postsecondaires au Canada*. Document consultable sur le site Web des Publications du gouvernement du Canada : [http://publications.gc.ca/collections/collection\\_2011/sen/yc17-0/YC17-0-411-6-fra.pdf](http://publications.gc.ca/collections/collection_2011/sen/yc17-0/YC17-0-411-6-fra.pdf).
- 7 Emploi et Développement social Canada. *Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE)*. Document consultable sur le site Web d'Emploi et Développement social Canada : <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/impot/particuliers/sujets/regime-enregistre-epargne-etudes-reee/programmes-canadiens-epargne-etudes-pcee/subvention-canadienne-epargne-etudes-scee.html>.
- 8 *Ibid.*
- 9 Emploi et Développement social Canada. *Bon d'études canadien*. Document consultable sur le site Web d'Emploi et Développement social Canada : <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/bon-etudes.html>.
- 10 Emploi et Développement social Canada. *Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE)*.
- 11 *Ibid.*
- 12 Bureau du directeur parlementaire du budget. *Dépenses fédérales pour l'éducation postsecondaire*, Cahill et Wodrich.
- 13 Agence du revenu du Canada. Ligne 323 – *Vos frais de scolarité, montant relatif aux études et montant pour manuels*. Document consultable sur le site Web de l'Agence du revenu du Canada : <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/impot/particuliers/sujets/tout-votre-declaration-revenus/declaration-revenus/remplir-declaration-revenus/deductions-credits-depenses/ligne-323-vos-frais-scolaire-montant-relatif-etudes-montant-manuels.html>.
- 14 Bureau du directeur parlementaire du budget. *Dépenses fédérales pour l'éducation postsecondaire*, Cahill et Wodrich.
- 15 Ministère des finances. *Assurer la croissance de la classe moyenne*.
- 16 Emploi et Développement social Canada. *Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE)*.
- 17 Ministère des finances. *Assurer la croissance de la classe moyenne*.
- 18 Benjamin L. Castleman et Bridget Terry Long. [2016] « Looking beyond Enrollment: The Causal Effect of Need-Based Grants on College Access, Persistence, and Graduation », *Journal of Labor Economics*, vol. 34, n° 4.
- 19 *Ibid.*

